

N° 1925 – QU 437

N° référence : 01.0302.0584

Dépôt : 27.04.2026

Traitement Bureau CDV : 04.05.2026

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 04.09.2026

Question écrite de Mme Caroline Branca (Le Centre) intitulée : « Protection civile – Abris »

Introduction

Dans un contexte géopolitique marqué par des tensions croissantes, la question de la protection civile redevient d'actualité. En tant que citoyenne ne disposant pas d'abri privé, je me suis interrogée sur les options disponibles pour ma famille en cas de crise grave.

En cherchant à me renseigner auprès de la commune via son site internet, j'ai constaté que la seule information disponible était un numéro de téléphone renvoyant à la police administrative. Je m'attendais à trouver un plan des abris par quartier, ou du moins quelques informations de base sur le sujet.

Il me semble que, dans un contexte où les crises peuvent survenir rapidement, une information claire et accessible est indispensable. Sans elle, une partie de la population risque de ne pas savoir où se rendre en cas d'urgence.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Quel est l'état actuel des abris de protection civile sur le territoire de la commune ? Combien y en a-t-il et où sont-ils situés ?
- Les informations disponibles sur le site internet de la commune sont-elles suffisantes pour permettre à l'ensemble de la population de connaître l'abri qui lui est assigné ?
- Une communication renforcée à destination de la population — rappelant l'existence de ces abris et les démarches pour s'y préparer — ne serait-elle pas opportune ?

Moutier, le 27 avril 2026

Signature (s) :

Le Centre, Mme Caroline Branca, 1^{ère} signataire (1)